

Rapport annuel

2015





Rapport annuel

2015

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
QUI EST IPAR ?	7
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF	9
ETUDES ET RECHERCHES	11
1. Démographie et emploi en milieu rural	11
2. Performances de l'agriculture	11
3. Foncier et gestion des ressources naturelles	12
4. Analyse des politiques et institutions publiques	14
5. Objectifs de Développement durable	14
FOCUS SUR...	17
RENFORCEMENT DE CAPACITES	21
1. Formation de jeunes chercheurs à la rédaction scientifique	21
2. Formation sur les Directives Volontaires (DV)	21
LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS	23
DIALOGUE POLITIQUE	24
1. Création d'espace de Dialogue multi-acteurs du secteur agricole et rural	24
2. Facilitation du dialogue national en vue de l'élaboration d'une Politique de Promotion de l'Emploi des jeunes en milieu rural	24
3. Célébration de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique (JRSA) - 2015	24
4. Fenêtres sur l'agriculture	25
L'ANNEE EN BREF — TIMELINE DES EVENEMENTS CLEFS	26
CARTOGRAPHIE DES ACTIVITES DE L'IPAR DANS LE MONDE EN 2015	28
COMMUNICATION	30
PUBLICATION 2015	31
FINANCES ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	33
1. L'année en chiffres	33
2. Partenariats financiers	34
3. Performances organisationnelles	34
LES ORGANES DE L'IPAR	35

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIDR	Alliance Internationale de Développement et de Recherche	FED	Fonds Européen de Développement
AFAO	Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest	GNAP	Groupe national des associations pastorales
AgMIIP	The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project	GWI	Global Water Initiative
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie	IED	Innovation, Environment, Development
ANSTS	Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal	IIED	International Institute for Environment and Development
APIX	Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux	ILC	International Land coalition
BAD	Banque Africaine de développement	IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
CABRI	The Collaborative Africa Budget Reform Initiative	IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
CEDRES	Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche économiques et sociales	IRES	Institut de Recherche en Economie et Statistique
CERCAP	Centre d'Etudes et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer	ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
CICODEV	Institut panafricain de recherche, de formation et d'action pour la Citoyenneté, la Consommation et le Développement en Afrique	BAME	Bureau d'analyses macro-économiques
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	MAER	Ministère de l'Agriculture et de L'Equipement Rural
CIWARA	Climate change Impacts on West African agriculture	MISELI	Bureau d'études anthropologiques pour le développement
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research	ODD	Objectifs de Développement Durables
CMAT	Convergence Malienne contre les Accaparements des Terres	ODI	Overseas Development Institute
CNRF	Commission National de Réforme Foncière	OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux	OSIWA	Open Society Initiative for West Africa
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes	PAM	Programme Alimentaire Mondial
CRAFS	Cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CRDI	Centre de recherche pour le Développement International	PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
CREPOS-UCAD	Centre de recherche et d'études sur les politiques sociales	PREPP	Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales
CRÉS	Consortium pour la recherche économique et sociale	PSE	Plan Sénégal Emergent
CUA	Commission de l'Union Africaine	POSCAO	Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l' Accord de Cotonou
DDC	Direction du Développement et de la Coopération	RESOPP	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
DFID UK	Department for International Development	SAMER	Stratégie d'Adaptation des Ménages Ruraux
ENDA	Environment and Development Action	SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
ESRF	Economic and Social Research Foundation	UE	Union Européenne
		UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
		UNECA	Economic Commission for Africa
		WILDAF	Women in Law and Development in Africa
		WAAPP	World Bank, West Africa Agricultural Productivity Program
		YPARD	Young Professionals for Agricultural development

QUI EST IPAR ?

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

Notre vision

Etre une institution d'analyse stratégique et prospective forte, capable d'influencer, aux niveaux national et sous-régional, les politiques publiques dans le secteur agricole et rural, ainsi que les processus de transformations économiques et sociales.

Notre mission

Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

Nos valeurs

Nos membres adhèrent aux valeurs d'engagement dans l'accomplissement de notre mission. Notre organisation souscrit également aux principes d'objectivité, de transparence, de responsabilité et d'équité dans le comportement quotidien des membres.

Engagement : dans leur conduite quotidienne, les membres de l'IPAR inscrivent leurs actions dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Objectivité : nos activités sont adossées sur des valeurs d'impartialité et de probité de nos chercheurs et d'intégrité de nos démarches.

Transparence : nos rapports avec les partenaires et les décideurs doivent reposer sur la transparence. Nous voulons construire et entretenir une relation de confiance avec toutes les parties prenantes à nos actions.

Nous sommes responsables des contenus que nous produisons.

Responsabilité : nos activités de recherche et de mise en débat peuvent avoir des effets sur la société. Nous devons en assumer les conséquences éventuelles. C'est pourquoi, nous inscrivons nos interventions sur des principes de mesure et d'imputabilité. La solidité du sentiment d'appartenance à notre organisation, la solidarité entre les membres et la confiance mutuelle garantissent l'atteinte des niveaux de responsabilité individuelle désirés.

Equité : nous nous abstenons de toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, politique ou confessionnelle. Nous nous assurons de prendre des décisions qui soient respectueuses des personnes et des droits individuels.

Activités

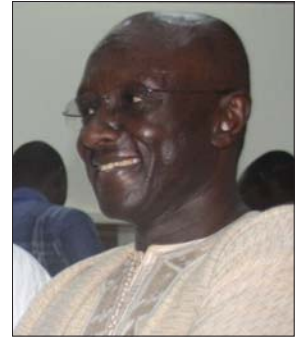
Les activités de l'IPAR sont centrées sur des thématiques d'intervention au cœur des enjeux de développement économique et social : la démographie, l'emploi et les migrations, les politiques publiques, les performances de l'agriculture et la productivité des exploitations familiales, le foncier et la gestion des ressources naturelles, les changements climatiques et les OMD/ODD.

Pour plus d'informations : www.ipar.sn

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objectifs du premier Plan Stratégique atteints, nouvelles instances, nouveaux défis !

Pour l'IPAR, 2015 est une année décisive à tous points de vue, celle de l'impulsion d'un nouvel élan après la réalisation de l'essentiel des objectifs de notre premier plan stratégique 2010/2015. Au terme de ce plan, élaboré il y a six ans dans une grande ferveur par un groupe de professionnels du secteur agricole désireux de créer un espace de recherche, de réflexion prospective et de dialogue inclusif, la vision que nous avons définie est en train de se réaliser.



L'IPAR est à présent bien lancée sur la voie d'être « une institution d'analyse stratégique et de prospective forte, capable d'influencer les politiques publiques dans le secteur agricole et rural et les processus de transformation économique et sociale ». L'éclairage de l'IPAR est de plus en plus sollicité par les décideurs politiques et leurs partenaires au développement sur des sujets comme : l'emploi des jeunes, la question foncière, la réorganisation du ministère de l'agriculture.

Nous devons consolider notre indépendance qui constitue le fondement de ces acquis. La qualité de nos travaux de recherche devra être maintenue voire améliorée, ce qui fait de la pleine fonctionnalité de notre comité scientifique un enjeu particulièrement crucial. Ainsi nous enracinerons la notoriété incontestable de notre Think-Tank.

Un nouveau conseil d'administration a été élu avec à sa tête Mme Aminata Niane BADIANE, l'association s'est enrichie de nouvelles compétences et avec un nouveau plan stratégique en fin de gestation, nous avons défini les nouveaux défis qu'il faudra relever. Il ne fait pas de doute que ces nouvelles instances dirigeantes sauront animer l'Association de sorte qu'elle joue pleinement son rôle. L'équipe de notre Direction Exécutive a abattu un travail très important auquel nous devons dans une large mesure l'atteinte des objectifs de notre premier plan stratégique.

L'IPAR, par ma voix, voudrait remercier nos principaux partenaires pour leur contribution à la réalisation de nos activités, notamment les gouvernements et sociétés civiles de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, ainsi que le CRDI et l'UE.

Ahmed Bachir DIOP

MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Le contexte de l'année 2015¹ a été principalement marqué par le débat sur l'acte III de la décentralisation, la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE), la préparation de la COP 21 sur les changements climatiques et le processus de réforme foncière. IPAR² s'est mobilisée sur ces principaux chantiers.

Le PRACAS qui constitue la déclinaison agricole du PSE a connu, cette année, un début de mise en œuvre. Dans ce cadre, les autorités du ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER) ont confié à IPAR la réalisation de l'étude relative à la réorganisation du ministère. Ce travail avait pour objectifs d'identifier les dysfonctionnements notés au sein du MAER, de proposer une nouvelle architecture organisationnelle en harmonie avec ses missions et dans la perspective de mise en œuvre du PSE, du PRACAS et de l'Acte III de la décentralisation, et enfin de faire des propositions d'amélioration du management stratégique et opérationnel, en définissant un effectif optimal (cf. rapport MAER).



Pour sa part, le processus de réforme foncière s'est décentralisé, avec des concertations dans les 14 régions du Sénégal. IPAR, à travers son directeur exécutif, a contribué à la réalisation des différentes activités y afférentes : coordination du processus au niveau de la région de Matam et contribution à l'identification et à la formation des animateurs du processus décentralisé. Parallèlement, l'équipe IPAR a appuyé la société civile, regroupée au sein du cadre de réflexion et d'analyse du foncier au Sénégal (CRAFS), dans le cadre de l'élaboration des positions et propositions des acteurs non étatiques pour une réforme foncière négociée.

Cet appui s'est traduit également par l'élaboration du plan stratégique du CRAFS et d'un rapport de synthèse sur les positions et propositions de la société civile sur la réforme foncière. Aussi, IPAR a poursuivi l'animation du dialogue multi-acteurs, l'élaboration de policy briefs sur la réforme foncière, l'animation des fenêtres sur l'agriculture et la mise en débat des politiques agricoles et rurales. C'est dans ce cadre que s'inscrit, avec l'appui financier du FIDA, l'opérationnalisation des directives volontaires dans quatre pays de la sous-région notamment la Gambie, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Enfin, l'équipe a également réalisé, avec le soutien financier du CRDI, une étude sur l'emploi des jeunes et migrations en Afrique de l'Ouest, cf. section « focus sur ».

Le présent rapport passe en revue les activités réalisées durant l'année 2015, conformément à son plan de travail et budget annuel (PTBA).

Je vous en souhaite une bonne lecture !

Dr. Cheikh Oumar BA

¹ Les activités présentées dans ce rapport incluent quelques-unes du dernier trimestre de 2014, non intégrées dans le rapport de 2014.

² IPAR a bénéficié des appuis institutionnels du CRDI et de la Délégation de l'UE au Sénégal (Numéro : FED/2014/348-241) pour contribuer à l'atteinte des objectifs assignés à son plan stratégique quinquennal.

En 2015, IPAR a renforcé son rôle de «facilitateur» dans l'animation du dialogue entre les États, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers au Sénégal mais aussi en Gambie, en Mauritanie et au Mali. Ce rôle passe par la production de recherche de qualité, la formation et le renforcement des capacités (société civile notamment les organisations paysannes, les journalistes, les parlementaires...) et l'animation du dialogue inclusif entre les différents acteurs du secteur agricole.

ETUDES ET RECHERCHES

Le renforcement de la qualité de la recherche a été au cœur des préoccupations d'IPAR en 2015. La mise en œuvre effective est passée entre autres, par le développement des capacités de recherche et la mobilisation de financement de projets de recherche. L'institution a identifié cinq thématiques de recherche sur la base desquelles se construit notre agenda de recherche. Il s'agit de : i) démographie, emploi et migration ; ii) performances de l'agriculture ; iii) foncier et gestion des ressources naturelles ; iv) analyse des politiques publiques ; v) sujets émergents.

1. Démographie, migration et emploi

Le Projet Emploi des jeunes et migrations en Afrique de l'Ouest (EJMAO) a été mis en œuvre au Sénégal par l'IPAR qui en a assuré la coordination générale, au Burkina Faso par le CEDRES et au Mali par le MISELI.

Il vise : i) une meilleure connaissance des marchés de travail ruraux ; ii) une identification du profil des jeunes migrants et des stratégies d'insertion qu'ils développent ; et iii) la mise à disposition des décideurs politiques d'informations de base nécessaires pour une meilleure formulation de politiques inclusives permettant de relever le défi de l'emploi. *(Plus d'informations dans le focus)*

2. Performances de l'agriculture

Rapport annuel sur l'état de l'agriculture sénégalaise

L'année 2015 marque la première édition du Rapport annuel sur l'Etat de l'Agriculture sénégalaise qui, cette année, a pour thème : « suivi budgétaire sur les subventions agricoles ».

L'IPAR en collaboration avec l'IRES a conduit des enquêtes aussi bien au niveau central que décentralisé. Les enquêtes au niveau central ont été conduites dans les principales directions du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), et celles du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP). Elles avaient pour objectif de faire le diagnostic du secteur de l'Agriculture, en abordant les questions de préparation, d'approbation, de suivi et d'exécution du budget, mais également les pratiques de gestion budgétaire et financière de ce secteur.

Au niveau décentralisé, les enquêtes ont été menées

dans huit régions, auprès de 95 présidents de commissions de distribution des semences.

Les principaux résultats des enquêtes au niveau central montrent que des efforts doivent être consentis à différents niveaux : le cadre juridique, l'exécution et la portée du budget, le système d'audit et le système d'évaluation. Au niveau décentralisé, les principaux résultats font ressortir une répartition inégale des dépenses en intrants, des problèmes de ciblage, des pertes dans la chaîne de distribution de ces intrants. Ces pertes s'observent à deux niveaux -commissions et ménages- avec des différences entre les quantités attendues et celles effectivement reçues. Ainsi, pour la campagne 2013/2014, les pertes au niveau des commissions ont été estimées à 10.133,75 T pour les semences et 459 T pour l'engrais. Pour la même campagne, les pertes au niveau des ménages ont été de 5434,3 T pour les semences, montrant une différence de 22,6% entre la quantité reçue des commissions et celle distribuée aux ménages.

Concernant la répartition inégale des dépenses en intrants, les résultats des enquêtes montrent que les ménages bénéficiant de la subvention effectuent 63,13% des dépenses en semences, et seulement 27,14% des dépenses en engrais. Cette répartition inégale s'observe également au regard des superficies cultivées, puisque les exploitations agricoles avec plus de 5 hectares utilisent 62,7 % des intrants. D'où une distribution en faveur des grandes exploitations.

La répartition inégale révèle un problème de ciblage, avec une distribution des subventions en intrants qui se fait en faveur des non pauvres. Les résultats montrent que la majorité des ménages des quintiles les plus pauvres n'ont pas bénéficié des subventions en intrants.

Parmi les ménages qui ont bénéficié de ces subventions, seul 47,54% d'entre eux sont pauvres ; alors que parmi les ménages n'ayant pas bénéficié de la subvention, on compte 57,9% de pauvres.

Étude sur l'identification des possibilités d'appui aux filières de commercialisation porteuses.

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'IRAM en France, IPAR a conduit, pour le compte du 11^{ème} FED, financé par l'Union européenne (UE), une étude sur l'identification des possibilités d'appui aux filières de commercialisation porteuses.

L'objectif principal de cette étude était d'identifier des possibilités d'appui au ministère du commerce et du gouvernement du Sénégal et de formuler des stratégies et interventions pour le développement de filières dites « porteuses ». Plus précisément, il s'agissait d'opérer un choix de cinq (5) filières ayant un potentiel de développement, à la suite d'un diagnostic préliminaire d'une quinzaine de filières. Les experts devaient ainsi proposer un cadre d'action et une stratégie d'intervention de l'Union Européenne, à travers le 11^{ème} FED, pour ces filières prometteuses, sur la base d'une analyse approfondie de leurs caractéristiques d'organisation et de fonctionnement, leurs performances, leurs atouts et contraintes. Cette étude s'est terminée en 2014 par le dépôt du rapport final présenté à l'Union Européenne et aux autorités sénégalaises. IPAR envisage de valoriser les résultats de cette étude, en réalisant des formations pour les leaders paysans et les cadres des ministères, ainsi que la mise en débat des politiques publiques nationales et de la place de l'agrobusiness versus l'agriculture familiale dans le processus de développement du Sénégal.

La résilience des ménages ruraux

Cette thématique est abordée dans le cadre du projet SAMER soutenu par l'AFD qui a fait l'objet d'analyse par l'équipe de recherche. Dans ce cadre, des chercheurs de l'IPAR ont contribué à la rédaction d'articles (revue spéciale, livre) sur la dynamique et la diversité des agricultures en Afrique de l'Ouest, ainsi que sur la diversité des exploitations familiales parus dans DEMETER et dans une publication scientifique du CIRAD. Ces différentes contributions ont permis d'alimenter le débat ouvert avec l'année internationale de l'agriculture familiale, célébrée en 2014.

Enfin, l'IPAR s'est investie sur les questions d'extractions minières et leurs impacts sur le bien-être des populations

locales. Ces questions prolongent notre recherche sur les liens entre investissements et foncier.

3. Foncier et gestion des ressources naturelles

Projet Directives Volontaires pour une gouvernance foncière responsable en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal

Le but de ce projet financé par le FIDA-Rome³, est de renforcer l'accès sécurisé au foncier de petits producteurs de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal en intégrant les principes des directives volontaires. Il s'agissait de conduire les activités suivantes :

- contribuer à la sensibilisation sur les directives volontaires avec un accent particulier pour les petits producteurs et les groupes vulnérables ;
- assurer que les institutions, les Organisations de la Société Civile, les Organisations non gouvernementales et les autres partenaires clés (médias) peuvent utiliser les directives volontaires pour organiser et/ou contribuer aux plates-formes de dialogue politique pour améliorer la situation des propriétés foncières des petits cultivateurs et les groupes vulnérables.
- soutenir et faciliter la mise en œuvre d'évaluations de la propriété foncière et d'action planifiée au niveau des pays, en incluant des mesures concrètes basées sur les directives volontaires.

Les différentes études et activités mises en œuvre ont fait l'objet de publications et de capitalisation (cf. bulletins sur les directives volontaires et capitalisation en cours).

Un nouveau projet vient d'être financé par le gouvernement allemand, pour le compte d'IPAR et de la FAO, pour renforcer le processus de dissémination des directives volontaires dans l'espace OMVS (Mali, Mauritanie, Sénégal), avec un accent particulier au niveau local.

Réformons le foncier

IPAR s'est associée à l'initiative de plusieurs membres de la société civile dont le CNCR, ENDA-Pronat, Action Aid, WILDAF, Action solidaire, pour engager une campagne intitulée : « réformons le foncier ! » Financé par OXFAM Novib, pour une durée de 2 ans, le projet

³ A la suite d'un appel d'offres international, IPAR a remporté l'appel devant 9 organisations sous-régionales.



© I. Hathie - IPAR

avait pour objectif de contribuer à une réforme foncière au Sénégal. IPAR a assuré le leadership des activités ci-après :

- capitalisation et à actualisation les propositions et positions communes des principaux acteurs sur le processus de réforme foncière ;
- réalisation de trois études de cas pour alimenter le plaidoyer de la société civile ;
- production d'un livret d'information sur la bonne gouvernance dans la gestion du foncier ;
- organisation des journées d'actions et rencontres de concertation avec les autorités sur les enjeux de la réforme foncière ;
- animation d'un forum électronique pour le compte du consortium sur le site web de la campagne pour collecter et diffuser des informations aux niveaux national et régional ;
- réalisation du plan stratégique du cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal (CRAFS) qui regroupe l'ensemble de la société civile intervenant sur le foncier au Sénégal pour clarifier sa vision, ses missions et ses orientations stratégiques et les partager avec ses membres.

Ces études ont permis d'analyser les approches et méthodes de participation et d'implication des acteurs non gouvernementaux dans les différents processus de réforme au Sénégal. Elles ont fait l'objet de restitution aux acteurs de la société civile et la réalisation d'une note politique partagée avec la CNRF.

Construction d'argumentaires de la société civile pour une réforme foncière inclusive

L'objectif principal de ce projet appuyé par Right Resource Initiative (RRI), institution basée à Washington, était d'inciter la commission nationale de réforme foncière à une prise en compte des droits collectifs des communautés locales, y compris des couches vulnérables (cas du PDIDAS, un projet financé par la Banque mondiale sur l'agribusiness) et qui a fait l'objet de larges débats.

Plus spécifiquement, il s'agissait de mettre à la disposition de la société civile des arguments en faveur de la préservation de l'intérêt des petits producteurs dans le cadre du PDIDAS et de les partager avec la commission nationale de réforme foncière (CNRF) pour engager un débat citoyen sur les enjeux de la réforme foncière au Sénégal.

Sous la présidence de la CNRF, en présence de représentants du gouvernement, de la société civile, des structures de recherche, ainsi que des partenaires au développement et de médias, IPAR a présenté cinq rapports sur :

- état des lieux du foncier pastoral au Sénégal ;
- l'importance de la prise en compte des droits fonciers communautaires dans le processus de réforme foncière ;
- droits fonciers collectifs ;
- droits sur les terres forestières et communautaires et réglementation de l'utilisation des terres rurales ;
- la gouvernance foncière à l'aune de la nouvelle politique de décentralisation et d'aménagement du territoire au Sénégal.

4. Analyse des politiques et institutions publiques

Appui à la réorganisation du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)

La réorganisation du MAER avait pour objectif de : (i) diagnostiquer les dysfonctionnements du MAER, (ii) proposer une nouvelle architecture organisationnelle en harmonie avec les missions du MAER et dans la perspective de mise en œuvre du PSE, du PRACAS et de l'Acte3 de la décentralisation, (iii) faire des propositions d'amélioration du management stratégique et opérationnel et (iv) définir un effectif optimal.

L'IPAR a été sélectionnée pour conduire ce processus aux termes duquel trois scénarios de réorganisation ont été proposés. Les missions des nouvelles structures de chaque scénario ont été clarifiées pour éviter les chevauchements antérieurs et favoriser les synergies. Des propositions d'améliorations ont été faites sur le management stratégique et opérationnel, sur les ressources humaines en termes d'effectifs, de qualité et de motivation.

3^{ème} dialogue sectoriel de CABRI sur l'agriculture

Dans le cadre d'une collaboration avec CABRI, un Think Tank basé à Pretoria, en Afrique du Sud, IPAR a piloté l'élaboration de trois documents qui ont contribué au 3^{ème} dialogue sectoriel de CABRI sur l'agriculture qui s'est tenu en décembre 2014 à Kigali, Rwanda.

Le dialogue sectoriel a regroupé une quinzaine de pays africains avec des délégations composées, pour chaque pays, de fonctionnaires du Ministère de l'économie et des finances et du Ministère en charge de l'agriculture.

Les productions concernaient : i) une note introductive sur la revue des principales questions qui se posent dans le cadre de la budgétisation agricole (Keynote paper on key issues in agricultural budgeting) ; ii) une étude de cas d'un projet du Burkina Faso sur « tracking and monitoring budget expenditure in the agricultural sector » ; et iii) une étude de cas de la Tanzanie intitulée : « Agricultural sector development programme : are we spending on identified priorities ? ». Cette 2^{ème} étude de cas a été mise en œuvre par le Think Tank ESRF de Tanzanie avec l'appui de l'IPAR.

Backstopping du Programme Régional d'Éducation des Populations Pastorales (PREPP)

Le Programme Régional d'Éducation/formation des Populations Pastorales (PREPP) vise à développer

des offres d'éducation et de formation adaptées aux contextes et aux besoins des communautés pastorales évoluant dans les 5 zones transfrontalières: Burkina Faso/Bénin/Togo, Mali/Burkina Faso, Mauritanie/Mali, Niger/Bénin et Tchad/Niger. Sa réalisation financée par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse s'étend sur 12 ans à partir de son lancement en 2014. L'IPAR assure depuis cette date le backstopping de ce programme. Un des moments forts de cet accompagnement a été l'organisation de la première réunion du Comité d'Orientation constitué des ministres de l'élevage des 7 pays impliqués et des représentants des institutions d'intégration régionale.

Agrimonde – Terra : sécurité alimentaire et nutritionnelle horizon 2050 et usages des terres agricoles dans le monde

En 2011 Agrimonde – Terra, a pris le relais de la phase 1 du projet Agrimonde, une initiative conjointe du CIRAD et de l'INRA, clôturée en 2010. Ce second projet s'appuie sur la démarche et les instruments d'Agrimonde et met l'accent sur les « usages des terres et la sécurité alimentaire » à l'horizon 2050. L'IPAR contribue à la revue des scénarios élaborés par les équipes des deux institutions en tant que membre du comité internationale qui assure cette revue.

5. Sujets Emergents

Évaluation de mécanismes d'atténuation des impacts de la variabilité et du changement climatique sur les systèmes céréaliers

L'IPAR, l'ISRA, l'ANACIM et le RESOPP ont initié un projet de recherche collaboratif, coordonné par l'ISRA et financé par le WAAPP. L'objectif de cette recherche est d'identifier et d'étudier des stratégies socioéconomiques et techniques d'atténuation des impacts des aléas climatiques sur les exploitations agricoles céréalières pluviales du Bassin arachidier. Plus spécifiquement, il s'agissait : (i) d'identifier et de caractériser les risques auxquels sont soumis les exploitations et les stratégies développées par les agriculteurs pour y faire face ; (ii) d'évaluer des stratégies alternatives susceptibles d'aider les exploitations face aux risques encourus ; (iii) d'analyser les actions et les politiques actuelles et (iv) de dégager des recommandations pour l'amélioration de l'environnement de production.

Dans le cadre de ce projet l'IPAR a spécifiquement menée une étude sur la perception des chefs d'exploitations agricoles familiales sur les différentes mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements

climatiques au Sénégal. Cette recherche a été conduite dans cinq zones agro-écologiques différentes, à travers des enquêtes et de focus group en tenant compte l'aspect genre. D'une manière générale, il ressort de cette étude que les perceptions sont positives sur les différentes mesures à l'exception de l'assurance agricole.

Une seconde étude proposait de répondre à la question suivante : quelle est la perception des exploitations agricoles familiales sur l'efficacité et l'effectivité des mesures ? Les résultats provisoires ont montré qu'il y a une différence de perceptions selon le type d'acteurs au sein de l'exploitation agricole familiale. D'une manière générale, les perceptions sur l'efficacité des mesures sont positives; elles le sont dans une moindre mesure concernant leur effectivité réelle.

Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project (AgMIP)

AgMIP est un projet de recherche pluridisciplinaire d'envergure mondiale piloté par des chercheurs américains spécialistes du climat, de la modélisation des cultures et de la modélisation économique. Financé par DFID, en Afrique subsaharienne le projet concerne quatre équipes de recherche dont une en Afrique de l'Ouest, IPAR est membre de cette équipe.

Sur la base des projections climatiques du milieu de ce siècle (2040-2069), les recherches visent à conduire dans les cinq pays ciblés (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal) une évaluation intégrée de l'impact du changement climatique sur l'agriculture.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'IPAR a initié une étude dans la zone de Nioro du Rip qui vise à répondre à trois questions de recherche: (i) la sensibilité des systèmes actuels de production agricole au changement climatique ; (ii) l'impact du changement climatique sur les systèmes de production futurs ; et (iii) les bénéfices des adaptations aux changements climatiques. Il s'est ensuite appesanti sur les principaux résultats de recherche.

Agenda de Développement Post-2015 et Révolution des données : «Unpacking the data revolution at the country level: an early examination of candidate post-2015 goals, targets and indicators ».

Les activités de IPAR sur la thématique relative à l'Agenda de Développement Post-2015 et la révolution des données, se sont développées grâce à sa participation

à l'initiative «Unpacking the data revolution at the country level : an early examination of candidate post-2015 goals, targets and indicators». Sept pays sont impliqués dans cette initiative, notamment le Sénégal, le Bangladesh, le Canada, , le Pérou, la Tanzanie, la Turquie et la Sierra-Leone. Il s'agit d'une étude test sur les données du programme de développement après-2015 qui a pour but de contribuer aux discussions sur l'après-2015 et la révolution des données, en analysant comment les Objectifs de Développement Durable (ODD) pourraient être mis en œuvre et mesurés au Sénégal. C'est ainsi qu'un rapport intitulé « Mesurer le développement durable pour l'après 2015 au Sénégal » a été publié en Décembre 2015⁴.

La révolution des données devrait permettre d'intégrer les statistiques dans les prises de décisions publiques et privées mais également de faciliter un climat de confiance entre le gouvernement et les populations et qui soit basé sur la transparence et la responsabilité/redevabilité.

L'étude test a porté sur les objectifs de développement suivants : la Pauvreté, l'Education, l'Emploi et la Croissance Inclusive, L'Environnement et la Résilience, l'Energie et les Infrastructures ainsi que la Gouvernance et les Droits de l'Homme. Pour chaque objectif, les points suivants ont été abordés : (i) l'état des lieux, (ii) les efforts passés et en cours relativement aux priorités nationales, (iii) le feedback sur les cibles et indicateurs définis pour tous les pays, (vi) les défis et opportunités ainsi que la problématique des données (disponibilité, accessibilité, (v) financement, et (vi) améliorations et gaps, etc.).

S'agissant de ce dernier point sur la problématique des données, les résultats ont montré que la disponibilité des données est relativement bonne pour mesurer les progrès de développement Post-2015 au Sénégal. L'une des principales raisons est relative aux réformes institutionnelles apportées au Système Statistique National au début des années 2000 ; ayant conduit à améliorer significativement les capacités statistiques. Les résultats ont montré que la disponibilité des données est bonne, voire excellente, pour des objectifs comme la Pauvreté et l'Education ; cependant des objectifs comme la Gouvernance et l'Environnement exigent plus de travail pour assurer une bonne disponibilité des données permettant de suivre leurs indicateurs.

⁴ <http://www.post2015datatest.com/wp-content/uploads/2015/12/Final-Version-Senegal-Report-Data-Test.pdf>
<http://www.post2015datatest.com/publication/article-data-key-to-successful-sdg-implementation-and-monitoring-in-senegal/>

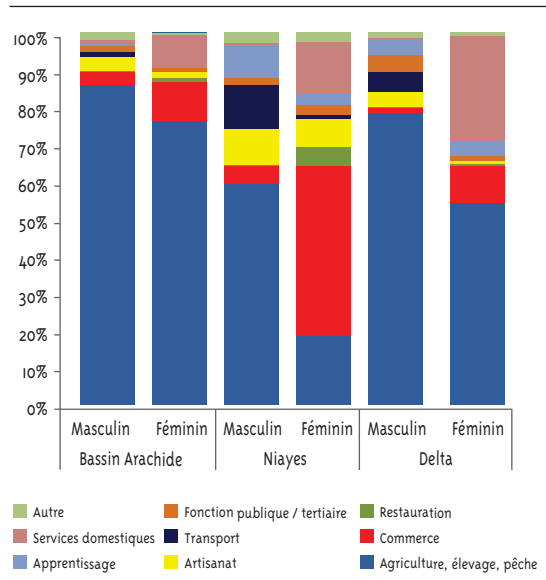


FOCUS SUR...

« Emploi des jeunes et migrations en Afrique de l'ouest » (EJMAO) : cas du Sénégal

Le Projet Emploi des Jeunes et Migrations en Afrique de l'Ouest (EJMAO) financé par le CRDI et l'AFD a été mis en œuvre, sous la coordination d'IPAR, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal respectivement par le CEDRES, MISELI et l'IPAR. Il visait: i) une meilleure connaissance des marchés de travail ruraux; ii) une identification du profil des jeunes migrants et des stratégies d'insertion qu'ils développent; et iii) la mise à disposition des décideurs politiques d'informations de base nécessaires pour une meilleure formulation de politiques inclusives permettant de relever le défi de l'emploi.

Les résultats de la recherche sur les caractéristiques du marché du travail rural se présentent en termes d'offre (démographie, niveau d'instruction, accès à la terre) et de demande (système de production, volumes d'investissement et accès au marché). Du côté de la demande, la main d'œuvre se concentre en majorité dans le secteur agricole notamment dans les unités de production agricoles (UPA) et dans le secteur non agricole. Le marché rural de l'emploi reste donc dominé par l'agriculture qui constitue le « premier employeur » des jeunes et la première source de revenus des ménages.



L'agriculture constitue la première source de revenus des ménages : 41% pour les Niayes et 66% pour le Delta.

En effet, malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie rurale et sa contribution dans la création d'emplois et de revenus, les zones rurales se vident de leurs jeunes hommes et jeunes femmes à la recherche d'un travail plus rémunérateur.

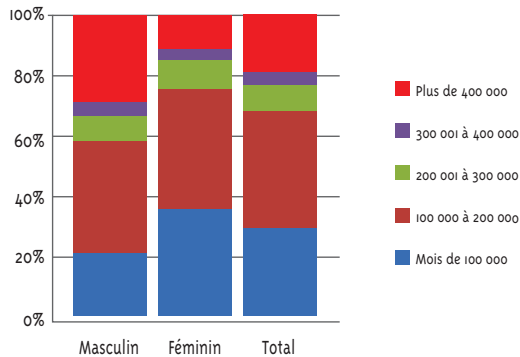
L'agriculture est le « premier employeur » : Elle emploie 68% et 71% des actifs dans les Niayes et le Delta respectivement.

La migration est une stratégie d'amélioration des revenus : 60% des ménages du bassin arachidier ont au moins un migrant contre 20% et 16% respectivement dans les Niayes et le Delta.

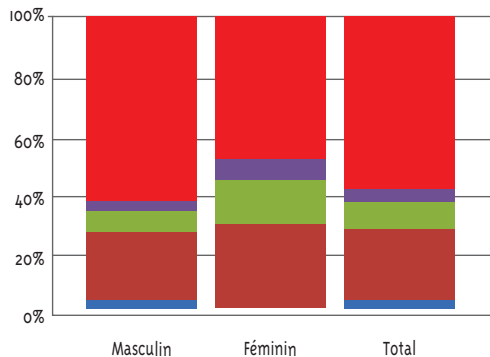
En réalité, il ressort de l'étude une certaine précarité des jeunes travailleurs dans les exploitations agricoles familiales dans les zones de départ caractérisées par de faibles niveaux de revenus et peu d'opportunités économiques.

Sur l'année, les jeunes des zones d'arrivées gagnent plus que ceux de la zone de départ :

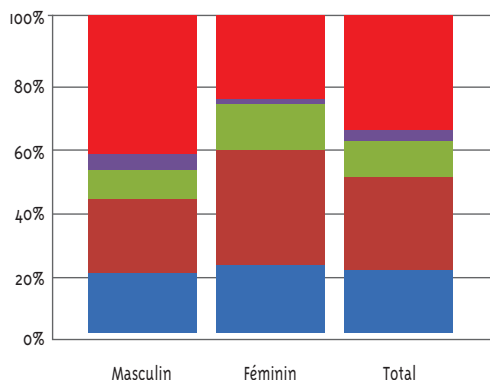
Bassin Arachide



Niayes



Delta



Les résultats révèlent également que les taux d'activité varient d'une zone agro-écologique à une autre et qu'il existe un dysfonctionnement des marchés de travail ruraux en général lié au déséquilibre entre la demande et l'offre. Par exemple, la faible productivité des activités agricoles et non-agricoles dans le Bassin arachidier explique l'importance de l'exode au départ de cette zone.

Face à cette situation, il se pose la question cruciale de savoir comment améliorer le fonctionnement des marchés de travail ruraux en faveur des jeunes ? L'étude a formulé les recommandations ci-après :

- **Faciliter l'accès et le contrôle des ressources productives aux jeunes ruraux.**

Les jeunes ont des problèmes d'accès et de contrôle des ressources productives (terres, crédit, capital social). Pourtant leur accorder un plus grand accès contribuerait à améliorer la productivité et à accroître le bien-être social. Les politiques publiques pourraient favoriser l'accès et le contrôle des ressources par les jeunes par des efforts ciblés dans trois domaines :

- affecter aux jeunes une proportion déterminée de toutes les nouvelles surfaces aménagées grâce à des règles d'attribution qui leur soient plus favorables ;
- concevoir un conseil agricole spécifique prenant en compte les besoins et préoccupations des jeunes ;
- contribuer à renforcer le capital social des jeunes en rapport avec les organisations professionnelles agricoles. Par ailleurs, les changements sociaux en cours devraient inciter les organisations paysannes à s'interroger sur la place des jeunes au sein de l'exploitation agricole familiale.

- **Prendre en charge les besoins d'information sur les marchés ruraux du travail.**

Les jeunes en milieu rural ne disposent pas d'informations suffisantes sur la productivité des activités économiques et les opportunités existantes en zone irriguée. Pourtant la trajectoire des jeunes quittant

le Bassin arachidier indique que certains d'entre eux tentent d'abord des expériences à Dakar dans des activités peu rentables avant de rejoindre les Niayes ou le Delta où ils s'activent comme ouvrier agricole. Rendre la bonne information accessible aux jeunes amoindrirait les coûts de transaction et améliorerait les liens entre zones rurales. L'Etat devrait concevoir des guichets d'information sur les opportunités d'emplois au profit des jeunes ruraux sur la base de supports adaptés en valorisant les réseaux sociaux informels basés sur la confiance et la réputation. Une cartographie de ces réseaux sociaux constituerait un premier pas dans la bonne direction.

• Renforcer les capacités des jeunes et faciliter le transfert d'expériences.

Les jeunes en situation de migrants acquièrent des connaissances et des expériences qu'ils ont envie de réinvestir dans leur milieu d'origine. Souvent leur souhait est d'être accompagné par un appui financier. Pourtant il faudrait davantage pour assurer le succès de la reconversion car les conditions du milieu d'origine sont souvent assez différentes de la zone où le migrant s'est formé sur le tas. Les pouvoirs publics devraient favoriser ces retours par des interventions holistiques créant les conditions de répliquer l'environnement du

milieu d'accueil (maîtrise d'eau, financement, capital social...). Une formation ciblée des jeunes ruraux non migrants serait aussi bénéfique car non seulement elle contribuerait à augmenter la productivité de cette catégorie de jeunes mais aussi elle préparerait à la mobilité.

• S'occuper de la rémunération des aides familiaux.

L'exploitation agricole familiale est de plus en plus confrontée au problème de rémunération des aides familiaux. L'évolution des préférences des jeunes remet en cause les équilibres au sein des exploitations agricoles familiales fondés jadis sur une solidarité intergénérationnelle.

Les stratégies de la famille et les formes de rémunération proposées sont souvent en déphasage avec l'évolution présente des modes de consommation des jeunes. Aujourd'hui, il existe une énorme masse d'aides familiaux purs à côté des aides familiaux multi-actifs exerçant une activité en dehors de la sphère familiale. Mais l'intensité de la participation a tendance à s'éroder. Dans la pêche, le problème ne se pose point car les membres de la famille sont rémunérés individuellement sur les résultats de l'activité.





Visite de terrain à la rencontre des acteurs du Système alimentaire de Mboro le 5 mai 2015, dans le cadre de l'atelier d'échange sur les conséquences des changements alimentaires liés à l'urbanisation organisé avec CIRAD et l'IIED.

RENFORCEMENT DE CAPACITES

L'amélioration continue de la qualité des produits de recherche constitue un objectif stratégique de l'institution. Pour opérationnaliser cet objectif et conformément à son plan de travail, IPAR a initié plusieurs ateliers de formation en 2015 en direction des partenaires notamment les chercheurs, les organisations paysannes, les journalistes et les parlementaires.



© Joseph Diop - IPAR

1. Formation de jeunes chercheurs à la rédaction scientifique

En partenariat avec les chercheurs du CREPOS, IPAR a organisé en septembre 2015, un atelier de formation sur la rédaction scientifique visant à renforcer les capacités de ses jeunes chercheurs et ceux des institutions partenaires à la rédaction scientifique pour une meilleure valorisation de leur travail.

L'atelier a regroupé pendant 5 jours, 12 jeunes chercheurs provenant du CRES, de ENDA, de ISRA-BAME, de YPARD, de CICODEV et de IPAR, ayant au moins le niveau du Master avec un background dans les sciences sociales (économie, sociologie, anthropologie, géographie, agronomie).

Les modules portaient sur les théories, la méthodologie

de recherche, les modalités et éthique dans la recherche, la démarche de recherche, l'enquête de terrain et les normes et exigences de l'écriture scientifique.

2. Formation sur les Directives Volontaires (DV)

Avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), IPAR a identifié et renforcé les capacités de quatre organisations paysannes (OP) sur les Directives Volontaires pour une gouvernance foncière responsable en Afrique de l'Ouest, en particulier au Mali, en Mauritanie, en Gambie et au Sénégal dans le but de contribuer à la dissémination des directives volontaires (DV).

Ces directives « visent à apporter une sécurité foncière et un accès équitable à la terre, aux pêches et aux forêts,



Atelier avec les parlementaires du Sénégal sur les Directives volontaires

© Joseph Diop - IPAR

dans le but d'éliminer la faim et la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer la gestion de l'environnement.».

Dans ce cadre, la mise en œuvre s'est appuyée sur les organisations paysannes partenaires qui ont permis d'organiser dans chaque pays :

■ **Un atelier de formation des journalistes** en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Ces formations ont regroupé à chaque fois une vingtaine de journalistes sélectionnés sur la base de leur intérêt par rapport au monde rural et à la question de la gouvernance des ressources naturelles. Elles ont permis : (i) d'informer et de sensibiliser les journalistes sur les enjeux de la gouvernance foncière; (ii) de partager avec les acteurs de la presse les principes des directives ; (iii) de renforcer leurs capacités sur l'analyse des projets d'investissements dans l'agriculture, les mines, le tourisme, etc. ; (iv) d'analyser le processus de la réforme foncière au Sénégal et au Mali selon les principes des directives volontaires et ; (v) de proposer un mécanisme de collaboration permanent pour une meilleure prise en compte de l'évolution de la gouvernance foncière et des directives volontaires dans les médias. Elles ont

aussi débouché sur la mise en place du Réseau des journalistes sur la gouvernance foncière (REJOGOF) au Sénégal

■ **Une formation des parlementaires** dans chacun des pays du projet. Ces rencontres ont réuni à chaque fois une vingtaine de parlementaires, et parfois des agents de l'administration publique, des membres de la société civile et d'institutions internationales comme la FAO. Ils ont permis : (i) d'échanger avec les parlementaires sur le cadre réglementaire et institutionnel du foncier et le processus de réforme foncière; (ii) d'informer et de sensibiliser les parlementaires sur les directives volontaires; (iii) de proposer un mécanisme de collaboration pour une mise en œuvre effective des directives volontaires.

■ **Une formation des leaders paysans**

Durant ces rencontres qui ont regroupés des organisations de pêcheurs, d'agriculteurs et d'éleveurs, les acteurs ont échangé sur leurs expériences et apporté des réflexions sur la vulgarisation, la transposition et les stratégies à mettre en place pour une appropriation et une application des directives volontaires.

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS

IPAR s'honore d'accompagner de jeunes doctorants dans la préparation de leur thèse. Ces jeunes sont non seulement appuyés dans la recherche mais ont aussi l'opportunité de travailler sur des projets en lien avec leur thèse en tant qu'assistants de recherche ; leur permettant ainsi de s'insérer dans le milieu professionnel. En 2015, l'organisation a encadré 5 jeunes chercheurs (3 femmes et 2 hommes).



Ya Cor NDIONE (Sénégal) est **Doctorante en Economie** à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Elle travaille sur « **Les marchés du travail ruraux au Sénégal** ».

« L'encadrement de l'IPAR m'a permis d'écrire plusieurs articles qui devraient bientôt être soumis pour publication et que j'ai par ailleurs présentés à des conférences internationales. »

Mariama Kesso SOW (Guinée) est doctorante en **Sciences Economiques** à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Elle travaille sur « **Les choix d'offre de travail des ménages ruraux : le cas de deux zones agro-écologique distinctes au Sénégal** ».



« Cette expérience m'a permis de développer mes connaissances en termes de mises en œuvre de projet d'étude. Grâce à l'encadrement de l'IPAR, je suis en train de mener une réflexion sur deux articles scientifiques sur les choix d'offre de travail des ménages ruraux. »



Ahmadou LY (Sénégal) étudie les **Sciences Economiques** à l'Université Gaston Berger de Saint Louis. Il travaille sur : « **Trois essais sur les chocs climatiques, la vulnérabilité et la sécurité alimentaire** »

« Travailler à l'IPAR est d'abord un tremplin pour ma carrière car cette institution m'a donné la chance – et accordé sa confiance en dépit de mon manque d'expérience dans le monde professionnel – de m'impliquer dans le champ de la réflexion scientifique. Le projet dans lequel je travaille entre en direct ligne avec mes recherches de thèse. »



Ibrahima KA (Sénégal) étudie le **Droit Public** à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Sa thèse porte sur : « **La sécurisation foncière rurale en Afrique de l'Ouest francophone : exemple du Burkina Faso et du Sénégal** ».

« J'ai été désigné comme point focal des programmes en lien avec le partenaire Rights and Resources Initiative (RRI). Ma charge de travail m'a non seulement permis de nourrir mes recherches mais aussi de prendre part à certaines activités à l'extérieur et d'intégrer le comité technique du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal (CRAFS). »



Marie GAGNE (Canada) est doctorante en **Science Politique** avec une spécialisation en études de développement à l'Université de Toronto au Canada. Elle s'intéresse **aux dynamiques de pouvoir locales expliquant la trajectoire de deux projets de production de biocarburants dans les régions de Tambacounda et de Saint-Louis**.

« J'ai pu élaborer mon projet de thèse sur la base de la vaste expertise développée par l'équipe scientifique d'IPAR sur les questions foncières. Mon ancrage institutionnel avec IPAR a aussi grandement facilité mon étude sur le terrain. En effet, j'ai bénéficié des conseils judicieux sur la conduite des entretiens en milieu sénégalais. L'excellente réputation d'IPAR auprès de l'ensemble des acteurs concernés par le foncier a également permis d'établir un climat de confiance avec les participants à mon étude. »

DIALOGUE POLITIQUE

1. Création d'espace de Dialogue multi-acteurs du secteur agricole et rural

Outre l'appui de la société civile sénégalaise qui travaille sur le foncier à réaliser le plan stratégique du CRAFS, IPAR a contribué à animer le processus, à travers la réalisation d'études et l'animation du dialogue ayant permis à l'organisation formelle du CRAFS.

Dans le cadre du projet de dissémination des directives volontaires, l'IPAR a également appuyée des organisations paysannes partenaires au Sénégal, au Mali, en Mauritanie et en Gambie par la mise en place de plateformes nationales multi-acteurs sur le foncier. Ces plateformes ont permis des échanges constructifs inédits dans les pays concernés sur la question de la bonne gouvernance foncière et contribué à améliorer le processus d'élaboration des politiques foncières dans ces pays.

2. Facilitation du dialogue national en vue de l'élaboration d'une Politique de Promotion de l'Emploi des jeunes en milieu rural au Sénégal

Dans le cadre de la collaboration entre la FAO et le Ministère de la jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne, il a été organisé les 16 et 17 mars 2015, à Dakar, un atelier de dialogue national en vue de l'élaboration d'une politique nationale de l'emploi des jeunes en milieu rural. IPAR a été sollicité comme facilitateur de ce processus.

Aussi, les travaux de l'IPAR ont constitué le document de référence du dialogue, à travers la présentation des résultats de l'étude «Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'ouest». Celle-ci a permis d'une part de caractériser le marché de l'emploi en milieu rural au Sénégal et d'autre part, d'identifier les enjeux de la thématique.

Sur cette base, une session plénière s'est tenue et a permis d'échanger sur des expériences en cours et des bonnes pratiques. Certains acteurs institutionnels (ANIDA, PRODAC, PAPEJF,) et professionnels (Collèges des jeunes du CNCR) ainsi que des partenaires techniques et financiers impliqués sur la question de l'emploi des jeunes en milieu rural (FAO, BIT, Banque Mondiale) ont partagé sur leurs expériences.

Ces échanges ont contribué à esquisser les contours de la création d'une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques et d'identifier les contraintes liées à l'installation des jeunes en milieu rural.

Il est ressorti du dialogue, les recommandations générales suivantes :

- Proposer des formations adaptées aux métiers agricoles et des renforcements de capacités systématiques en gestion entrepreneuriale en milieu rural ;
- Proposer des cours d'alphabétisation fonctionnelle et professionnelle en milieu rural ;
- Valoriser les expériences acquises sur le terrain pour les jeunes ruraux, notamment les aides familiaux ;
- Valoriser d'avantage la chaîne de valeur agricole ;
- Faciliter l'accès aux équipements agricoles.

3. Célébration de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique (JRSA) - 2015

Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a célébré en juin 2015, en partenariat avec le MAER et l'IPAR, la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique (JRSA).

La célébration a porté sur le thème : « Le Foncier, Etat des lieux et perspectives pour la modernisation de l'Agriculture » et a été présidé par le Professeur Mary Teuw NIANE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en présence du Représentant du Ministre



Signature de l'Accord Cadre de Partenariat établi entre l'ANSTS et l'IPAR (de Gauche à droite) Professeur Ahmadou Lamine NDIAYE, Président de l'ANSTS, M. Mari Teuw Niane, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, M. Bachir Diop PCA Ipar.

© Joseph Diop - IPAR

de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et du Président de la CNRF qui a introduit la thématique.

La journée a été l'occasion de procéder à la signature d'un Accord Cadre de Partenariat entre l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) et l'IPAR dans la perspective de la rentrée solennelle académique de l'ANSTS en janvier 2016 sur le thème du foncier, sous la présence effective de M. le Président de la République.

4. Fenêtres sur l'agriculture

La FAO et l'IPAR co-organisent un cycle de débats intitulé « Fenêtres sur l'agriculture » qui constituent un moment d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences dans un cadre multi-acteurs et participatif. En 2015 deux éditions ont été organisées sur les thématiques du pastoralisme et de la sécurité alimentaire :

■ la 7^{ème} édition, organisée en mai 2015, portait sur le thème « L'élevage pastoral et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal : «Quelle contribution des nouvelles politiques et initiatives d'appui au renforcement de la résilience ?». Sous l'égide du

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA), représentée par son Secrétaire général, la rencontre a regroupé une centaine de participants, dont des représentants du gouvernement sénégalais, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, de la recherche, des collectivités locales, ainsi que des acteurs de la société civile.

■ La 8^{ème} édition portait sur le thème « Quelle contribution du concept One Health à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal ? ». Organisée en septembre 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiès, cette édition a été le résultat de la volonté de la FAO et de l'IPAR d'encourager les initiatives naissantes chez les étudiants et jeunes professionnels, pour la vulgarisation et l'appropriation de telles approches. La première édition décentralisée a été organisée avec l'implication de l'association d'étudiants et jeunes professionnels Africa for Africa (AFA) et a réuni plus d'une centaine d'étudiants et jeunes agronomes, vétérinaires et médecins, issus des différentes universités et écoles du Sénégal, ainsi qu'une cinquantaine de participants, représentant les autorités sénégalaises, les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé.

L'ANNEE EN BREF - EVENEMENTS CLEFS

Time-line des activités de l'IPAR en 2015



7-8 mars

Information & sensibilisation des parlementaires de la Gambie sur les Directives volontaires.

Avec : NACOFAG

6-8 janvier

Information & sensibilisation des journalistes et de la société civile Mauritanien sur les Directives volontaires.

Avec : GNAP

16-17 mars

Facilitation de l'atelier de dialogue national en vue de l'élaboration d'une politique nationale de l'emploi des jeunes en milieu rural.

Avec : FAO- ANPEJ

Mai 2015

Des contributions dans le Magazine spécialisé Agri Infos N° 82 du mois de mai 2015, un numéro spécial foncier.

Avec : Agri Info - Cicodev

08 mai

7^{ème} Fenêtre sur l'agriculture : « L'élevage pastoral et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal : Quelle contribution des nouvelles politiques et initiatives d'appui au renforcement de la résilience ? ».

Avec : FAO

Janvier

01

02

03

04

05

12 février

Restitution régionale du projet EJMAO « Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest ».

Avec : CEDRES - MISELI - CRDI - AFD

21-22 février

Information & sensibilisation des leaders paysans gambiens sur les Directives volontaires⁵

NACOFAG

25-27 février

Elaboration du plan d'action du réseau des parlementaires pour la bonne gouvernance des ressources minérales au Sénégal.

Avec : RP-BGRM

13-14 avril

Information & sensibilisation du réseau de journalistes pour la gouvernance des régimes fonciers (REJOGOFs) sur la bonne gouvernance foncière.

Avec : CNCR - l'Institut PANOS⁶ - le CONGAD - le GRET et ACTIONAID⁷

21-24 avril

Information & sensibilisation des leaders paysans Sénégalais sur les Directives Volontaires.

Avec : CNCR - FAO - ACTIONAID

11-17 mai

Forum foncier mondial : « défis et opportunités pour la réforme foncière et forestière au Libéria, au Cameroun, en République Démocratique du Congo (RDC) et au Sénégal ». Le forum ciblait les petits agriculteurs et se penchait aussi sur la façon dont il est possible d'augmenter la participation du secteur privé.

Avec : Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas - FIDA - RRI

4 au 6 mai 2015

la consommation alimentaire, l'urbanisation et les transformations rurales en Afrique de l'Ouest.

Avec : iied - CIRAD - FIDA

⁵ Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts

⁶ L'institut PANOS est une ONG internationale de développement

⁷ Le GRET et Actionaid sont des ONG internationales de développement

⁸ IPAR assure le Secrétariat général du Comité de pilotage (COPII).

⁹ Innovation, Environment, Development (IED)

Juin 2015

L'ANSTIS en partenariat avec MAER et IPAR a organisé la Célébration Annuelle de la Journée de la Renaissance scientifique de l'Afrique (JRSA).

Avec : ANSTIS - MAER

02 juin

Validation des résultats de recherches du projet «Comprendre les changements dans l'accès et l'utilisation de la terre par les populations rurales pauvres en Afrique Subsaharienne : Cas du Sénégal » (CLAUSSA).

Avec : FIDA - IIED

02-03 juin

Le CNCR et le Comité de pilotage de la plateforme multi-acteurs sur les Directives volontaires ont organisé la Cérémonie de mise en place d'un Observatoire national pour la gouvernance foncière.⁸

Avec : CNCR - ActionAid - GRET

14 juillet 2015

Panels sur les méthodes de compensations dans le cadre des investissements sur des terres à usage agricole.

21-23 juillet

2^{ème} atelier national sur la mise en œuvre des Directives Volontaires au Sénégal.

Avec : FAO - MAER - Apix - CNRF - CNCR - ActionAid - IED⁹ - Enda Pronat - Cicodev

06 août

Restitution nationale de l'étude comparative de la valeur économique actuelle des barrages de Niandouba/ Confluent, et de la situation du bilan financier pour l'Etat.

Avec : GWI - SODAGRI - UICN

31 août au 4 septembre

Atelier de formation de jeunes chercheurs à la rédaction scientifique.

Avec : CREPOS

10-11 octobre

Information & sensibilisation des parlementaires Sénégalais sur les Directives Volontaires.

Avec : FIDA - CNCR

12 novembre

Panels sur les compensations dans le cadre d'installation de projets sur des terres à usage pastoral, forestier et minier.

06

17 juin

Animation d'émissions dans le cadre de la promotion de la gouvernance foncière.

Avec : les radios communautaires Bambino FM, Sedor FM, FM Awagna et Sine Saloum FM

18 juin

Partage des résultats de l'étude de cas Niore sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest - « Projet d'inter-comparaison et d'amélioration des modèles agricoles » (AgMIP).

Avec : CCASA - AgMip - Direction de l'Agriculture

31 juin

Partage et validation du scénario 2 sur la réorganisation du MAER.

Avec : MAER - PRACAS

07

08

09

10

11

12

**18 septembre**

8^{ème} Fenêtre sur l'agriculture : « Quelle contribution du concept One Health à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal ? »

Avec : FAO

29 septembre 2015

Panel sur les méthodes de compensation dans le cadre des investissements sur des terres à usage d'habitation.

11 et 12 décembre

Information & sensibilisation du collège des jeunes du CNCR sur les Directives Volontaires.

Avec : CNCR - CRAFS

29-30 décembre

Information & sensibilisation N° 2 du collège des femmes du CNCR au Sénégal sur les directives volontaires.

Avec : CNCR



Cartographie des activités de IPAR au niveau international

Au fil des années, IPAR a développé au Sénégal et en Afrique de l'Ouest plusieurs initiatives. Ce qui lui a valu en 2015 de gagner la confiance de l'UE qui lui a accordé un appui institutionnel de 4 ans et de remporter un projet du FIDA pour la dissémination des directives volontaires en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. En 2015, L'IPAR a également été souvent conviée à plusieurs rencontres internationales pour contribuer aux débats et partager les résultats de ses recherches particulièrement sur les discussions relatives à l'Agenda de développement Post-2015 et la révolution des données avec l'étude « mesurer le développement durable pour l'après 2015 au Sénégal ». La carte ci-après retrace quelques activités de l'IPAR à l'international.

1. Nairobi (Kenya)

« Renforcement de capacités pour des données de développement en Afrique ».
19 au 20 janvier

2. New York (USA)

Deux conférences : « Financing key priorities of the data revolution » et « LDC Retreat on financing and other means of implementation for the post- 2015 Agenda ».
22 au 25 janvier

3. Istanbul (Turquie)

« La qualité de la recherche : approches, rayonnement et influence ».
16 - 21 février

4. Washington (USA)

« Conférence annuelle de la Banque Mondiale sur le foncier »
22 mars - 3 avril

5. Accra (Ghana)

Conférence sur « Financing the Future : fresh perspectives on global development »
16 - 20 mars

6. Ouagadougou (Burkina Faso)

Atelier régional de mise en œuvre des recommandations de la CEDEAO pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'ouest.
25 - 26 mars

7. Addis Abbeba (Ethiopia)

Conférence de haut niveau sur la révolution des données en Afrique
27-29 mars

8. Bangalor (Inde)

« Training on CropModelling and Tradeoff Analysis for Members of the ASSAR Consortium ».
31 mars - 8 avril

9. Autrêches (France)

Assemblée générale de l'AIDR.
18 - 28 mai

10. Washington (USA)

Présentation des résultats de l'étude « The weaklink in ending the natural resource curse: the role of local institution in accountable natural resource wealth management ».
20 - 26 mai

11. Ottawa (Canada)

Partage des résultats de l'étude « Post-2015 Data Test Project » à la Conférence internationale sur les données Ouvertes.
27 - 29 mai

12. Washington (USA)

Conférence annuelle du réseau Southern Voice.
24 - 31 mai

13. Cape Town (Afrique du Sud)

World Economic Forum on Africa.
2 mai - 6 juin

14. Bamako (Mali),

Atelier régional du CILSS sur le foncier.
7 - 10 juin

15. Ouagadougou (Burkina Faso)

Assemblée générale d'Inter-réseaux et journée d'étude sur le pastoralisme.
7 - 10 juin

16. Niamey (Niger)

Comité d'orientation du PREPP
20 - 25 juin

17. Victoria Falls (Zimbabwe)

« Agricultural Model Intercomparaison and Improvement Project Global Workshop ».
22 juin - 2 juillet

18. Bamako (Mali)

Participation à l'atelier régional sur le foncier organisé par Initiative Sur l'Irrigation au Sahel (SIIP)
Du 8 au 9 juin 2016

19. Niamey (Niger)

Accompagnement dans le cadre du programme DDC d'appui aux OP du Niger
5 - 13 juillet

20. Mauritanie

Sur les DV avec l'équipe du GNPAP, la FAO et le ministère de l'agriculture.
15 - 17 juillet

21. Mali

Dans le cadre de la mise en œuvre de la dissémination des DV en collaboration avec CNOP
23 - 28 juillet

22. Londres (Angleterre)

Communication à la conférence : «Resource Politics: Transforming Pathways to Sustainability»
6 - 10 septembre

23. Accra, Ghana

«3-day workshop of the West AfricaThink Tank Initiative (WATTnet)»
13 - 18 septembre

24. Abuja (Nigeria)

Launching workshop of Nigeria Post-2015 Data Test Project.
14 - 18 septembre

25. Dar Es Salam (Tanzanie)

«Strategic Workshop on the future of the Southern Voice network»
12 - 14 octobre

26. Montpellier (France)

Journées doctorales du Pôle Foncier.
10 - 17 octobre

27. Kampala (Ouganda)

Forum foncier africain de l'ILC.
19 - 26 octobre

28. Abuja (Nigéria)

«Stakeholder workshop on Nigeria Post-2015 Data Test».
26 - 30 octobre

29. Accra (Ghana)

Rencontre de l'équipe régionale Afrique de l'Ouest du projet de recherche sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture (AgMIP/CIWARA).
4 - 6 novembre

30. Rome (Italie)

«Enhancing the evaluability of Sustainable Development Goal 2: End hunger, achieve food security and improved nutrition, and promote sustainable agriculture».
17 - 18 novembre

31. Niger et Bénin

Appui des programmes DDC au Niger et au Bénin.
17 novembre - 3 décembre

32. Banjul (Gambie)

Evaluation du Projet « Dissémination et mise en œuvre des directives volontaires en Gambie ».
24 - 27 novembre

33. Bamako (Mali)

Appui à l'équipe du CERCAP pour la finalisation de l'évaluation économique du barrage de Sélingué.
6 - 12 décembre

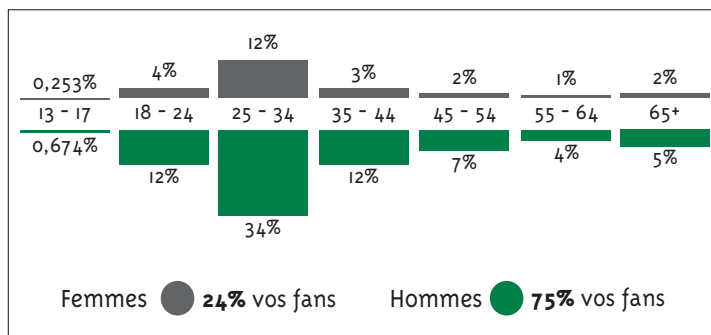


COMMUNICATION

La communication de l'IPAR vise à lui garantir une visibilité auprès de ses partenaires (décideurs publics, organisations d'agriculteurs, populations, médias et partenaires techniques et financiers) et un partage de ses résultats de recherche. Pour ce faire, en plus des publications scientifiques, IPAR utilise les médias sociaux (un site internet¹⁰, twitter, facebook et Youtube)

Le Compte Twitter @IPARSENEGAL a totalisé 678 abonnés au 31 décembre 2015 !

Le compte facebook.com/IPARNEWS compte 1059 suiveurs
Répartition par sexe et par âge



La Chaîne YouTube : IPARFILMS

en 2015, 33 vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne YouTube de IPAR accessible via : youtube.com/IPARFILMS. Les plus visionnées ont été :

- l'interview de Chantal Jacovetti de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) Mali enregistrée lors de l'atelier du CRDI, en partenariat avec IPAR sur les acquisitions de terres à grande échelle (ATGE) et la reddition de comptes en Afrique, organisé à Dakar du 24 au 26 novembre 2015. (122 vues)

- l'entretien avec le Dr Ousmane Ndiaye de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) au cours de l'atelier de partage avec la Plateforme CCASA sur le thème « Impact du changement climatique sur l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest : une évaluation régionale » organisé le 18 Juin 2015 à Dakar. (117 vues)

Documentaire et émissions radios

L'IPAR a également produit un film documentaire en ligne sur « **Emploi des jeunes et migrations en Afrique de l'ouest : Cas du Sénégal** ».

Des émissions avec les radios communautaires Bambilor FM, Sedor FM, FM Awagna et Sine Saloum Fm ont été produites dans le cadre de la promotion de la gouvernance foncière à l'occasion l'anniversaire de la loi sur le domaine national, en ligne sur : <https://soundcloud.com/iparaudio>

¹⁰Le site a été sujet à une refonte en 2015 et officiellement relancé en janvier 2016. Ce qui explique que nous n'ayons pas les statistiques de fréquentation du site pour l'année 2015.

PUBLICATIONS 2015

RAPPORTS DE RECHERCHE ET ETUDES

- Hathie, I., NDIAYE, S. O. (2015). **Etat des lieux des impacts des importations de riz sur la commercialisation du riz local.** Rapport final. Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR).
- Hathie, I., Wade, I., Ba, C.O., Niang, A., Niang, M., ...& Sow, M.K. (2015). **Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO).** Rapport final – Sénégal.

Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR).

- Dr. Sakho-Jimbira, M.S., Dr. Hathie, I., Dr. Wade, I., Dr. Niang, A. and Niang M. (2015). **Measuring Sustainable Development for Post-2015 in Senegal.** December 2015. 114 p. <http://www.post2015datatest.com/wp-content/uploads/2015/12/Final-Version-Senegal-Report-Data-Test.pdf>

POLICY BRIEFS

- IPAR. (2015). **Prendre en compte les droits collectifs pastoraux dans la réforme foncière au Sénégal.** (1).
- IPAR. (2015). **Prendre en compte les droits fonciers collectifs dans la réforme foncière au Sénégal.** (2).
- IPAR. (2015). **Revue Critique de la position des acteurs sur la réforme foncière.** (3).
- IPAR. (2015). **Améliorer la gouvernance forestière au Sénégal, enjeux actuels et perspectives.** (4).

- IPAR. (2015). **Décentralisation et Réforme Foncière au Sénégal.** (5).
- IPAR. (2015). **Points de vue des ANG sur les enjeux, les finalités et les orientations d'une politique foncière nationale.** (6).



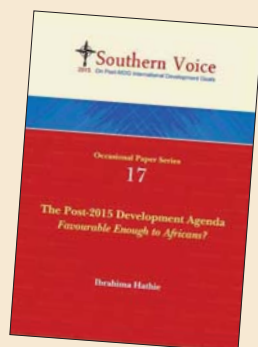
ARTICLES SCIENTIFIQUES PUBLIES

• Adiku, S. G. K., MacCarthy, D. S., Hathie, I., Diancoumba, M., B. S. Amikuzuno, F. J., Traore, P. C. S., ... & Valdivia, R. O. (2015) **Climate Change Impacts on West African Agriculture: An Integrated Regional Assessment (CIWARA)**. Handbook of Climate Change and Agroecosystems: The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project (AgMIP) Integrated Crop and Economic Assessments—Joint Publication with American Society of Agronomy, Crop Science Society of America, and Soil Science Society of America (p 50). New Jersey: Imperial College Press.

• Diouf, N.C., (2015, Mai). **Genre et foncier : une équation non encore résolue au Sénégal**. Agri-Infos, N8082.

• Hathie, I. (2015). **The Common African Position on the Post-2015 Development Agenda: A unique opportunity for Africa to be heard**. Post2015. Source, <http://post2015.org/2014/06/04/the-common-african-position-on-the-post-2015-development-agenda-a-unique-opportunity-for-africa-to-be-heard/>

• Hathie, I. (2015). **The Post-2015 Development Agenda Favorable Enough to Africans?** Southern Voice Occasional Paper 17.



• Valdivia, R. O., Antle, J. M., Rosenzweig, C., Ruane, A. C., Vervoort, J., Ashfaq, M., ... & Ponnusamy, P. (2015). **Representative agricultural pathways and scenarios for regional integrated assessment of climate change impact, vulnerability and adaptation**. Handbook of Climate Change and Agroecosystems: The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project (AgMIP) Integrated Crop and Economic Assessments—

Joint Publication with American Society of Agronomy, Crop Science Society of America, and Soil Science Society of America (p.101). New Jersey: Imperial College Press.

• Kâ, I., (2015, Mai). **Retour sur les enjeux de la réforme foncière au Sénégal**. Agri-Infos, N8082.

• Hathie, I., Bâ C.O. (2015). **L'agriculture familiale à l'épreuve de la sécheresse et de la libéralisation au Sénégal**. (Editions Quae). Diversité des agricultures familiales: exister, se transformer, devenir. Collection Nature et société, 308.



DOCUMENTS DE TRAVAIL

• Hathie, I., Wade, I., Ba, C.O., Niang, A., Niang, M., ... & Sow, M.K. (2015, Octobre). **Jeunes ruraux à la recherche de la productivité**. Document de travail.

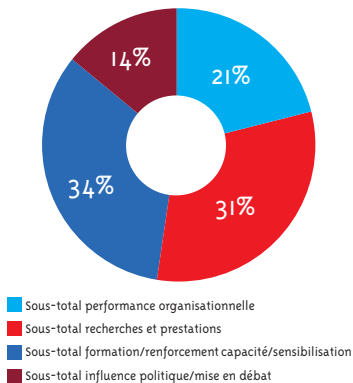


FINANCES ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

1. L'année en chiffres

Le budget prévisionnel pour l'année 2015 était de **603 938 971 F CFA**. Les réalisations pour la même période s'élèvent à **584 343 377 F CFA**, soit un **niveau de réalisation de 97%**.

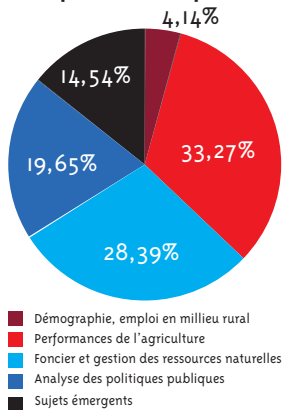
Pourcentage des dépenses par secteur d'activités



Les dépenses se répartissent ainsi qu'il suit :

- 182 539 834 F CFA, soit **31% des réalisations ont concerné les activités de recherches et d'études**. Le tableau ci-dessous indique les ressources budgétaires allouées par thématique.

Répartition des ressources budgétaires par thématique



- 83 228 558 F CFA, soit **14% des dépenses ont été consacrés à la communication et aux liens avec les politiques**.

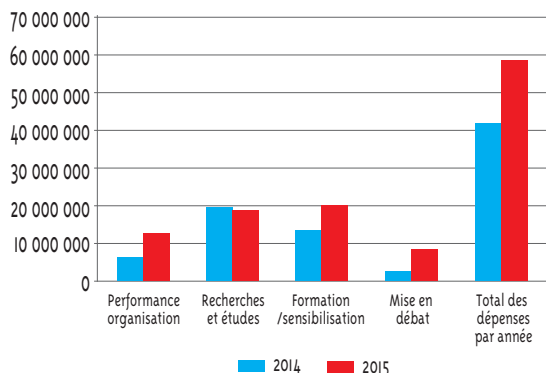
- 195 425 268 F CFA, soit **34% des dépenses ont été allouées aux activités de renforcement des capacités et de sensibilisation** des journalistes, des parlementaires et des leaders paysans, notamment dans le cadre de la dissémination des Directives Volontaires pour une gouvernance foncière responsable.

- 123 149 717 F CFA, soit **21% des sommes dépensées sont allées à la performance organisationnelle** incluant le paiement du staff administratif et financier, les frais liés à la réunion des instances, à l'élaboration du plan stratégique, à l'audit des comptes et au fonctionnement du bureau (loyer, électricité, téléphone, fourniture de bureau ...).

Pour l'exercice 2014 les réalisations budgétaires étaient de 414 711 815 FCFA. Comparé à 2014, **nos réalisations budgétaires ont connu une croissance de 40,90% sur 2015**.

Le tableau comparatif ci-après indique que tous les secteurs d'activités ont connu une croissance à l'exception de celui de la recherche. Notons que l'exercice 2015 a coïncidé avec la fin des projets de recherches EJMAO et SAMER.

Tableau comparatif des réalisations de 2014 et 2015 par secteur d'activités



2. Partenariats financiers

La Direction exécutive a réussi, aux cours des années, à diversifier ses sources et ses modes de financement, en nouant des partenariats avec divers bailleurs :

- 26% des financements obtenus cette année proviennent des appuis institutionnels du CRDI et de l'Union Européenne,
- 34% du budget découlent des fonds compétitifs. Notre institution a remporté des appels d'offres en mettant en avant son expertise interne : auprès du FIDA pour la dissémination des Directives Volontaires en Gambie, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal et avec l'USAID dans le cadre du projet Naatal Mbay en partenariat avec l'IRG, l'ASPRODEB et Planet Finance.
- Les 40% restants sont le résultat de différents partenariats que nous avons tissés au fil des années avec divers bailleurs : RRI, OXFAM et DDC dans le domaine du renforcement des capacités (16% des financements obtenus en 2015), et des contrats de prestation obtenus auprès de diverses institutions (CIRAD, UICN, IIED, IRAM,....).

3. Performances organisationnelles

Les subventions de l'Union Européenne et du CRDI ont contribué à maintenir et à fidéliser des ressources humaines de qualité. En 2015, grâce à ces subventions, l'IPAR a pu renforcer son équipe de recherche en s'octroyant les services d'un spécialiste du suivi

budgétaire pour les besoins de l'élaboration du rapport annuel sur l'agriculture, portant cette année sur les subventions agricoles. Une Responsable de suivi évaluation et gestion des connaissances a également été recrutée pour s'assurer du respect de nos engagements et de la valorisation des acquis et des résultats de recherche.

De même, dans le souci d'améliorer notre gouvernance institutionnelle, le service administratif et financier a pu procéder au recrutement d'un comptable qui, en le secondant, permet de dissocier les tâches d'exécution et de contrôle. Une mise à jour des « procédures administratives et comptables » a été validée par le Conseil d'Administration sur la base des propositions faites par la Direction exécutive. Ces mises à jour concernent l'introduction de paragraphes : (i) sur la détermination du taux des coûts indirectes à faire figurer dans tous nos budgets, sauf dans les appuis institutionnels, pour contribuer au renforcement de la viabilité financière, (ii) sur le contrôle de la qualité des publications d'IPAR, (iii) sur les rôles et responsabilités du comptable (nouvellement recruté) et du responsable administratif et financier pour faire la part des choses entre les tâches d'exécution (comptable) et de contrôle (RAF), (iv) sur la révision de la gestion des missions et des immobilisations de l'IPAR.

Dans le souci d'une gestion efficace et transparente, l'audit a permis de certifier et de valider les comptes de l'exercice 2014 réalisés durant le premier trimestre de 2015.

LES ORGANES DE L'IPAR

Membres du Conseil d'administration 2015

M. Ahmed Bachir DIOP, agronome

Président du Conseil d'Administration

M. Léopold SARR, agronome

Vice-président

Mme Ndèye Coumba FALL, sociologue

Secrétaire Général

Mme Mariam SOW, formatrice

Trésorière

M. Taïb DIOUF, agronome

Président du comité scientifique

M. Ousmane NDIAYE, socio-économiste

M. Nazirou SALL, paysan, chef de village

M. Adama FAYE, zootechnicien

Mme Gisèle D'ALMEIDA, secteur privé

La Direction Exécutive

Dr Cheikh Oumar BA

Directeur exécutif - Socio-anthropologue

Recherche

Dr Ibrahima HATHIE

Directeur de la recherche – Economiste agricole

Dr. Maam Suwadu SAKHO-JIMBIRA

Chercheur sénior - Economiste agricole

Dr. Ibrahima DIALLO

Chercheur sénior – Juriste

Dr. Aminata NIANG

Chercheur senior - Socio-anthropologue

Dr. Papa FAYE

Chercheur Sénior - Socio-anthropologue

Mr. Madické NIANG

Analyste de données

M. Boubacar SEYDI

Statisticien

Dr. Idrissa WADE

Chercheur associé - Agroéconomiste

Mme Mariama Kesso SOW

Assistante de recherche - Economiste (Doctorante)

M. Ahmadou LY

Assistant de recherche - Economiste (Doctorant)

Mme Ya Cor NDIONE

Assistante de recherche - Economiste (Doctorante)

M. Ibrahima KA

Assistant de recherche - Juriste (Doctorant)

Mme Marie GAGNE

Science politique (Doctorante)

Mme Ndèye Mbayang Kébé DIOP

Assistante de recherche - Socio-économiste

M. Lamine SAMAKE

Assistant de recherche - Ingénieur Agronome

Mme Ndèye Coumba DIOUF

Assistante de recherche - Sociologue

Mme. Ndeye Fatou Mbenda SARR

Assistante de recherche - Ingénieur en

Aménagement de territoires

Administration

M. Serge CHAUPIN

Responsable Administratif et Financier

Mme. Christine SARR

Comptable

Mme Pauline Joséphine GAYE

Assistante de direction

M. Boubacar DIALLO

Chauffeur

Formation

M. Alain MBAYE

Responsable de la formation

Suivi-Evaluation et Communication

Mme. Aminata DIOP

Responsable Suivi-Evaluation et

Gestion des Connaissances

M. Cherif Sambou BODIAN

Responsable de la communication

M. Joseph E. DIOP

Chargé de communication

Le Comité Scientifique

M. Taïb DIOUF (Président)

Membres :

Emmanuel Seyni NDIONE, Oussouby TOURE,

Astou NDIAYE, Sidy SECK, Bocar DIAGANA,

Oussouby TOURE, Jean-Pierre NDIAYE,

Alioune FALL, Marius DIA



Initiative Prospective Agricole et Rurale

Kër Jacques Faye, Immeuble Bilguiss
67, Rond-Point VDN Ouest Foire
BP : 16788 - Dakar Fann (Sénégal)
Tél. : (221) 33 869 00 79 - Fax : (221) 33 825 95 09
Email : ipar@ipar.sn - www.ipar.sn